

Union Méditerranéenne de Cinéma et Vidéo

8^e Région de la Fédération Française de Cinéma et Vidéo



Jeanne Glass, Présidente
Quartier des Eyssauts
13450 Grans
Tel 06 16 66 59 22
Email : jeanne.glass@wanadoo.fr

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

A VENTABREN LE 20 AVRIL 2008 à 9h

Présents ou représentés: CAV Fos, ACC-MJC Salon de Provence; Cine travelling Marseille; Images et Expressions, Cagnes sur Mer; Spondyle club Antibes, CVA Les Pennes Mirabeau;; Agora, Sanary; L' Olivood, Le Rove

Absents: Photo ciné club Mougins; Images 05; Audiovisuel Antibes; CCC Cannes

1. Compte-rendu financier

Le trésorier Claude **Kies** nous a présenté le compte-rendu financier 2007. Rappelons que celui-ci avait été envoyé pour la première fois sous forme électronique à tous les ateliers environ 1 mois avant cette Assemblée Générale.

Les chiffres essentiels sont les suivants :

- **Résultat net** : Bénéficiaire de 584,90 €
- **Dépenses** : 601,66 € Elles sont en diminution car le Régional de Ventabren nous a coûté moins cher que celui-de Marseille en 2006.
- **Recettes** : 996,00 € dont 816,00 de cotisations, 189,96 d'Intérêts et 180,00 de remboursements de la FFCV
- **Les disponibilités** sont de 8 023,30 € dont :
 - La Poste 48,61
 - HSBC CC 400,61
 - HSBC Livret 7 574,08

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité. La présidente précise que ce compte-rendu avait été envoyé à la FFCV à la demande du Comité Central. Il s'avère que la 8^{ème} région est la seule à présenter une vraie comptabilité, et le Compte-rendu de notre région va servir de modèle aux autres régions.

2. Bilan moral de la Présidente

Présentation du Compte-rendu Moral par la Présidente Jeanne Glass.

L'année écoulée présente des aspects positifs et négatifs.

2.1 Points positifs:

2.1.1 Nouveaux clubs et contacts

Grâce à de multiples réunions et déplacements, de la correspondance postale et par Internet, suivis minutieux des contacts reçus par rapport au sites UMCV, FFCV et la ville de Ventabren, la présidente a eu de nombreuses retombées positives: création prochaine de nouveaux clubs à Nîmes et Six Fours; prochaine création d'un pôle en Corse (suite à une réunion avec les intéressés à la Cité des Associations à Marseille); intérêt apporté à l'UMCV par les festivals "Courts dans la Vallée" (l'Hérault), "Fetes des Courts" (Carry) et Cabestany.(Perpignan) Possibilité de création de club à Apt (Vaucluse)

2.1.2 Le concours régional pérennisé à Ventabren

La ville de Ventabren nous accorde pour la 2e année un soutien très important: invitations envoyées, contacts presse et radio, documentation envoyée, aide matérielle de l'OMC et l'OMT, prêt de la salle équipée. Le public est invité à participer par le Vote du public, environ 90 personnes, extérieures et locales ont assisté aux projections. Plusieurs clubs ont aidé avec l'organisation, (ACC Salon, CVA Les Pennes, CTM Marseille, CAV Fos Images et Expressions Cagnes). des habitants de Ventabren ont mis des affiches et aidé de différentes manières. „L'acquisition par l'UMCV d' un nouveau matériel performant a permis des projections de bonne qualité

2.1.3 Les retombées nationales et internationales

Une délégation importante (20 personnes) de notre région était présente au concours national à Bourges en septembre 2007. Notre sélection de films au National 2007 a eu du succès: Les Oursons (Marseille) a obtenu le Grand Prix du Président de la République La 8^e Région était également plus fortement représentée que les autres Régions françaises au Concours international de l'Unica;en Slovaquie 2007. Enfin une sélection de 3 films de ,notre région seront en compétition en Tunisie 2008. Au moins 30 personnes de notre région se rendront en Tunisie pour soutenir nos réalisations

2.1.4 Relations avec la FFCV

Contrairement au déclin des effectifs constatés dans d'autres Régions, notre Région se distingue à la FFCV par une augmentation et par le rajeunissement des effectifs (MJC, Salon, Vitrolles)

Nos membres sont sollicités pour participer au jury: Présidence pour la1^{ère} Région de Charles Costa.

La 8^e Région a été distinguée par la FFCV pour la tenue correcte et exemplaire de ses comptes, servant d'exemple aux autres Régions.

La présidente est présente aux réunions du Conseil d'Administration à Paris, et fait le compte rendu des activités et actions dans la 8^e Région.

UMCV PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2008

Grâce aux efforts de plusieurs clubs, nos effectifs en augmentation ont porté le quota de minutes de projections consenties à notre Région de 84 minutes à 99 minutes, ce qui aide nos réalisateurs pour une meilleure diffusion de leurs films

Les films consacrés au patrimoine et ayant un intérêt particulier seront inscrits à la Bibliothèque Nationale de France. C'est un avantage important grâce au travail de la FFCV pour obtenir la reconnaissance de nos productions régionales. Le public et les chercheurs y auront accès!.

Le statut d'utilité public pour la FFCV aidera à obtenir les subventions, nous permettant de pratiquer à terme de meilleurs tarifs.

2.1.5 La communication

Le journal de la Région 8 **Atout Sud** fournit des informations vitales, est envoyé aux domiciles des adhérents par internet, une des rares régions qui fait un tel effort. Les festivals organisés par plusieurs clubs de notre région peuvent y être annoncés et suscitent de l'intérêt pour la région Exemple: Le festival Défimages, unique en France, où le bureau UMCV s'est, déplacé 2 années de suite dans les Alpes

Le site de la FFCV est bien fait et fait connaître notre Région. Cela aide nos réalisateurs à obtenir une reconnaissance. La Fédération est partenaire avec la revue Caméra Vidéo qui fait connaître nos clubs et réalisateurs auprès du grand public (voir dernièrement Vatos Locos de Vitrolles, ou le prix du Clap d'Or attribué à Alain Boyer du club CVA des Pennes Mirabeau) La Revue de la FFCV, l'Ecran, envoyée à chaque adhérent, contient des articles de fond, des bancs-essais et des informations régionales, critiques de nos films et portraits de nos réalisateurs.

2.2 Points négatifs

Il faudrait faire encore plus de publicité et avoir des contacts encore plus nombreux pour continuer à nous faire connaître. Une commission est mise en place pour étudier une meilleure communication (mise à jour ou renouveau du site)

Chaque club devrait faire plus de prospection pour faire connaître l'UMCV et la FFCV.

Les clubs sont tenus à déclarer tous leurs adhérents à la FFCV (voir article 3 des statuts) ce qui n'est pas le cas de tous --augmenter nos effectifs doit être un objectif (baisse des tarifs, amélioration de notre quota pour le National, rayonnement de nos films, etc)

Peut-on s'ouvrir plus par la diffusion de nos films sur Internet (avec les risques inhérents à cette tactique--aucune protection, détournement de nos images, plagiat, mauvaise qualité de reproduction, effet "zapping")

Les festivals de la Région 8 ne font pas connaître l'UMCV à leurs participants, alors que l'UMCV fait de la publicité pour eux. Les réalisateurs primés dans ces festivals pourrait recevoir une invitation à participer au concours régional en candidats libres--à creuser. Un festival "open" en quelque sorte.

En 30 ans la mentalité a changé, les personnes sont individualistes, l'idée de se joindre à un mouvement national fédération de clubs et ateliers ne les attire pas. En même temps la vidéo est un facteur de démocratisation: notre région pourrait faire plus pour aider les personnes isolées qui s'adressent à nous pour avoir accès au matériel, sans avoir l'esprit "club" Stages d'initiation, à l'écriture. Nous avons besoin de plus de bonnes volontés....

Il faut Intéresser davantage le public Ventabrennais par le lancement d'un concours de scénario.(en projet)

UMCV PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2008

Le compte-rendu moral a été approuvé à l'unanimité

3. Changement de compte-bancaire

Suite à une taxation exagérée de la banque HSBC qui nous facture 80 € de tenue de compte, le trésorier propose de transférer le compte bancaire et compte livret HSBC vers la Banque Postale ou nous disposons déjà d'un compte courant.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Elections nouveau bureau:

Tout le bureau qui est renouvelable est démissionnaire.

Jeanne Glass précise que pour convenance personnelle, le Vice-Président André Gaudubois et le Secrétaire Christophe Dussert ne se représentent pas.

Il est donc fait appel aux bonnes volontés. Après quelques échanges dans la salle, un nouveau bureau est présenté au vote à bulletin secret à l'Assemblée générale. Il est composé comme suit :

- Jeanne **Glass** Présidente
- Charles **Costa** Vice-président
- Claude **Kies** Trésorier
- Alain **Boyer** Secrétaire
- Odile **Dalmont** Relations publiques

Alice Kies s'est chargé du dépouillement. Le nouveau bureau est voté à l'unanimité.

5. Questions diverses

Les points suivants ont été abordés pendant le compte-rendu moral de la présidente. Pour une question de présentation de ce compte-rendu, ils ont été regroupés ici.

5.1 Redistribution de cotisation aux ateliers

Alain Boyer a constaté que certains ateliers ont bien progressés dans leur effectif, alors que d'autres sont restés avec 5 membres et n'auraient pas « joué le jeu ». Afin de les encourager à le faire, Alain fait la proposition de redistribuer une partie de la cotisation aux ateliers qui ont progressé.

Le trésorier est contre le principe de redistribuer la bénéfice 2007, celui-ci étant aléatoire. Il vaut mieux utiliser l'argent dans l'intérêt général, comme par exemple à la constitution de la cinémathèque régionale.

5.2 Création d'une commission Internet

Le site Internet n'est plus à jour depuis 2 ans, faute de personne compétente et bénévole.

Concernant l'Internet, les moyens de diffuser les réalisations vidéo ont considérablement évolués avec notamment des sites comme YouTube et Dailymotion parmi d'autres. Il est clair pour certains que **l'UMCV** est en retard dans ce domaine.

Ce sujet étant trop complexe pour être traité au cours de l'Assemblée générale, il est décidé de créer un commission spécifique.

UMCV PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2008

Le rôle de cette commission sera de décider du positionnement de l'UMCV sur ce sujet. Que veulent exactement les ateliers. Quels moyens seront à mettre en œuvre et pour quel coût. Dès que ses travaux seront terminés, la commission présentera un rapport écrit au bureau de l'UMCV. Selon la date et l'importance des décisions prises ou à prendre, il sera provoqué une réunion Inter-clubs ou une Assemblée générale extraordinaire.

La Commission est composée comme suit :

- Claude **Kies** (Fos sur Mer)
- Jacques **Roure** (Aix en Provence)
- Daniel **Demimieux** (Rognac)
- Bruno **Péri** (Les Pennes Mirabeau)
- Michel **Renucci** (Aix en Provence)

5.3 Modification des statuts

Jeanne Glass avait prévu de faire quelques modifications mineures des statuts, mais comme ils doivent être statutairement présentés 2 mois avant l'AG, ils seront présentés soit à l'AG extraordinaire évoqué précédemment si elle a lieu, sinon à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est levée à 11h.

Le Secrétaire

La Présidente

Alain Boyer

Jeanne Glass